A Saint-Jean d'Iberville, la direction de la Fraternité est confiée à Monsieur l'abbé Chevalier, vicaire de la paroisse, qui s'en occupe avec beaucoup de zèle : plusieurs fois durant l'année, les actes de cette fraternité ont pu intéresser les lecteurs de la Revue. Les exercices de la Visite ont été suivis d'une manière édifiante. A la cérémonie de clôture, le Père Visiteur put s'adresser à toute la paroisse et en profita pour faire connaître à tous l'excellence et les avantages du Tiers Ordre, qui a été depuis sa fondation, une école de sainteté pour tous les rangs de la société.

Ce qui a frappé le Père Visiteur à *Ste Angèle*, (diocèse de Nicolet) c'est le grand nombre de Tertiaires et même d'autres personne appartenant à l'Association du chemin de croix perpétuel. Durant le mois de novembre, Monsieur le curé fait le chemin de la croix, publiquement, chaque soir à 4 h. Les Tertiaires viennent y assister en grand nombre avec les enfants des écoles et beaucoup d'âmes pieuses. Le Tiers-Ordre fait une des consolations de Monsieur le curé, dans cette paroisse.

Le 20 novembre, s'ouvrait solennellement à *Trois-Rivières* la Visite de la Fraternité des Frères. Durant toute une semaine les Frères vinrent, sans se lasser, entendre deux fois chaque jour la parole du Père Visiteur. Les bons conseils, les exhortations pratiques, les avis utiles ne leur furent pas ménagés. Ils auront trouvé dans la retraite et la visite une connaissance plus claire de leurs obligations et de la manière de s'en acquitter. La Fraternité se compose de 171 profès et 11 novices.

Enfin, la dernière visite de l'année a été pour *St-Martin* (Ile Jésus). Les fidèles de la paroisse se firent un pieux devoir de suivre les exercices donnés deux fois par jour aux Tertiaires. Une piété plus qu'ordinaire anime les membres de la Fraternité. Bon nombre de frères et de sœurs font la communion fréquente et en retirent beaucoup de fruit, à la grande édification de la paroisse. La Fraternité compte 130 membres.

Vraiment, la Visite de nos Fraternités est une œuvre consolante. Partout, les Pères constatent qu'ils se trouvent en face de l'élite de la paroisse et que cette élite va chaque année en augmentant. Les faits viennent donc appuyer et confirmer tout ce que nous disons et ce que disent, après le Souverain Pontife, tous les prêtres au zèle éclairé, sur l'utilité et les avantages du Tiers-Ordre dans la société chrétienne.